



DETECTION INCENDIE

MAINTENANCE PREVENTIVE :

A raison d'une visite par an, elle inclut :

- Contrôle de l'état général,
- Vérification des signalisations, voyants et des buzzers du S.D.I. et du S.M.S.I.,
- Vérification des alimentations électriques (coupure secteur),
- Vérification de la signalisation sonore et lumineuse (coupure batteries),
- Mesure de la tension du secteur,
- Essais de l'alarme restreinte et l'alarme générale,
- Vérification des batteries et des alimentations déportées.

Système de Détection Incendie

- Vérification de la troisième source,
- Vérification de l'appareillage du S.D.I.,
- Essais de fonctionnement et de la signalisation du dérangement (ouverture) des déclencheurs manuels,
- Essais de fonctionnement et de la signalisation du dérangement (ouverture) des diffuseurs sonores et/ou lumineux,

MAINTENANCE CURATIVE :

Délai d'intervention :

LE PRESTATAIRE intervient sur le site, sur simple appel téléphonique du CLIENT, confirmé par une demande écrite (fax ou mail), dans un délai de 6 heures.

Dépannages :

Le montant de la redevance forfaitaire annuelle comprend les interventions de dépannage.

PIECES DETACHEES

La fourniture des matériels remplacés par LE PRESTATAIRE dans sa mission de maintenance préventive et curative est à la charge du CLIENT et fait l'objet d'une facturation complémentaire.

DETAIL DES MATERIELS PRIS EN CHARGE PAR LE PRESTATAIRE DANS LE CADRE DE SA MISSION DE MAINTENANCE

Spécialités	Matériel	Qté	Marque	Type
Détection incendie	Centrale	1	NUGELEC	T4-1B
	Diffuseurs sonores	5	NUGELEC	DSB300
	Diffuseurs lumineux	1	NUGELEC	SOLISTA
	Déclencheurs manuels	9	NUGELEC	-
	AES	1	NUGELEC	CSN 24/2PB21

Tableau récapitulatif de notre offre

Spécialités	Préventif	Dépannages inclus	Pièces détachées comprises
Détection incendie	1 visite annuelle	Illimités	Non